

# Performance des grands groupes bancaires français au 31 décembre 2017

**Remarque liminaire :** Comme indiqué à la fin de ce document (« Méthodologie de l'analyse »), l'objectif de cette publication est de présenter, sur la base des communiqués trimestriels et des slides investisseurs publiés, les principaux indicateurs de performance des quatre grands groupes bancaires français (BNP Paribas, Société Générale, BpCE, Crédit Agricole) et d'apporter des commentaires sur les événements significatifs de la période et l'information financière associée.

## Indicateurs clés pour les 4 grands groupes bancaires français au 31/12/2017

Une forte résilience des résultats et des revenus

### PRODUIT NET BANCAIRE

31/12/2016	31/12/2017
123,2 Mds €	122,9 Mds €

-0,3%

Dégradation du coefficient d'exploitation moyenne de 2,9%

↓ 70%

### RESULTAT NET

31/12/2016	31/12/2017
20,4 Mds €	20,1 Mds €

-1,3%

Bonne maîtrise des risques  
Coût du risque en baisse

↓ -21%

## Poursuite du renforcement des bilans

### RATIO DE CET 1

31/12/2016	31/12/2017
12,9%	13,4%

### RESERVES DE LIQUIDITE SOLIDES

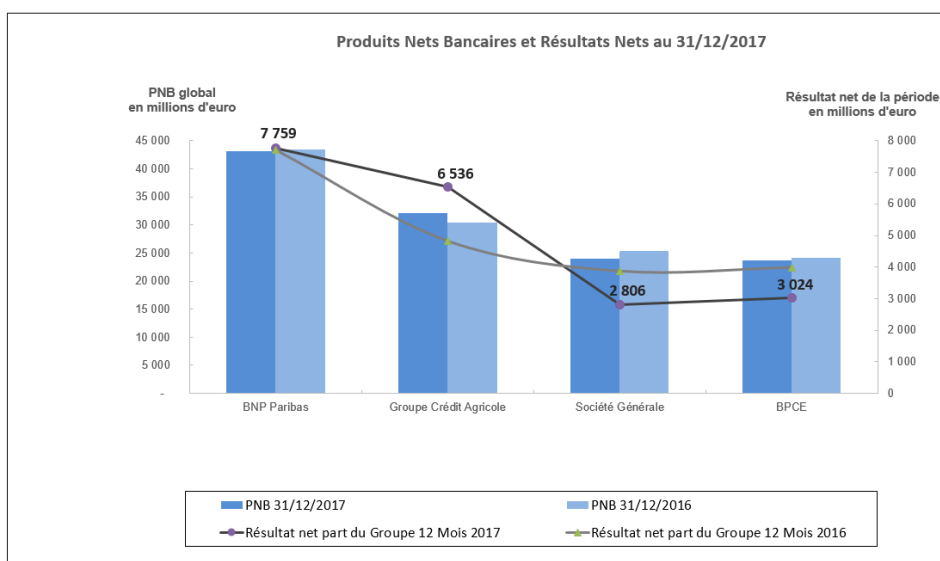
31/12/2016	31/12/2017
950 Mds €	921 Mds €

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2017

Malgré un recul maîtrisé des revenus (-0,3%) et des résultats (-1,3%), essentiellement attribuable à une base de comparaison élevée en 2016, portée par les impacts positifs de l'opération VISA pour un montant global de 2,5 milliards d'euro, l'année 2017 a été marquée par la poursuite du renforcement des synergies entre les métiers.

En effet, avec un niveau cumulé des revenus à 122,9 milliards d'euro et des résultats

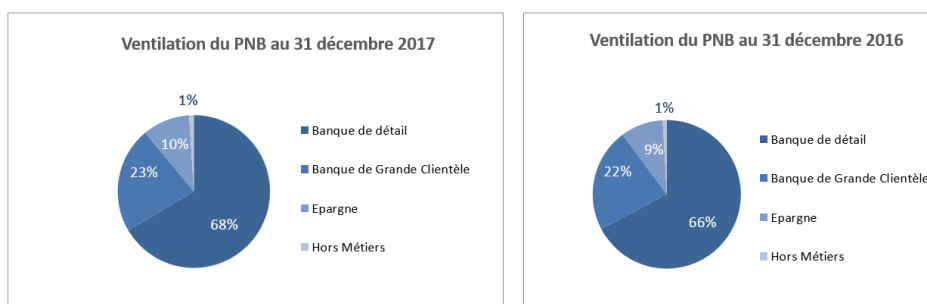
nets à 20,1 milliards d'euro, les quatre principaux groupes bancaires français réalisent une bonne performance d'ensemble qui reflète à la fois un haut niveau d'activité dans les différents métiers et une bonne maîtrise des charges, facilitant ainsi les investissements dans de nouvelles activités, dans un contexte de reprise progressive de la croissance en Europe.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2017

### Répartition des revenus par activités

Comme depuis plusieurs années, les revenus des réseaux bancaires et des métiers de financements spécialisés de la banque de détail représentent plus de deux tiers des revenus annuels en 2017.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2017

### Éléments non-opérationnels et non récurrents

Bien que la communication reste différente selon les établissements, la réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre et la DVA continuent d'impacter le produit net bancaire, avec un montant global s'élevant à - 549 millions d'euro au 31 décembre 2017.

En millions €	Spread émetteur	DVA	Total
Crédit Agricole	-249	-66	-315
BNP Paribas (1)	-175		-175
Société Générale	-53	-6	-59
BPCE (2)	0	5	+ 5

(1) Le groupe BNP Paribas communique un montant global intégrant à la fois la réévaluation de la dette propre et la DVA.

(2) Le groupe BPCE a adopté la norme IFRS 9 le 22 novembre 2016 autorisant l'application anticipée des dispositions relatives au risque de crédit propre. La

réévaluation de la dette propre n'a donc plus d'effet sur le résultat du groupe depuis cette date.

Les groupes Société Générale et Crédit Agricole communiquent sur l'impact négatif de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés prévue par les lois de finance votées en France et aux Etats-Unis qui ont pour effet d'ajuster la valeur des stocks d'actifs et de passifs d'impôt différé, selon leurs dates prévisionnelles d'échéance, pour des montants qui atteignent respectivement 416 millions d'euro (Société Générale) et 407 millions d'euro (Crédit Agricole). Il convient toutefois de souligner que cette baisse des taux aura un effet favorable sur les charges d'impôt annuelles futures acquittées par les banques. Le groupe BNP Paribas mentionne un impact négligeable de la baisse des impôts aux Etats-Unis du fait d'un montant très faible de pertes fiscales reportables.

Par ailleurs, les comptes des groupes Société Générale, BPCE et Crédit Agricole sont tous les 3 pénalisés par l'amende sur la dématérialisation du traitement des chèques à hauteur de respectivement 60, 87 et 98 millions d'euro.

Enfin, si les comptes du groupe Société Générale traduisent également les conséquences défavorables de l'accord transactionnel conclu avec la LIA pour - 963 millions d'euro, les groupes BNP Paribas et Crédit Agricole enregistrent des dépréciations de goodwill :

- Dépréciation de la totalité de la survaleur de TEB (172 millions d'euro) pour BNP Paribas.
- Dépréciation de l'intégralité des survaleurs sur les entités polonaises du Crédit Agricole pour 222 millions d'euros, traduisant la rentabilisation plus lente qu'attendue du déploiement du modèle de banque de proximité, due à une forte concurrence dans un marché attrayant et à un durcissement de l'environnement réglementaire.

### Une forte résilience de la banque de détail dans un environnement contraignant

Malgré une année marquée par la persistance d'un contexte de taux bas et l'accélération de la transformation des réseaux en France, la banque de détail maintient une bonne dynamique commerciale et un niveau de rentabilité satisfaisant, générant ainsi des revenus de 82,8 milliards d'euro (contre 82,6 milliards d'euro en 2016).

Si la marge nette d'intérêt a continué de baisser en 2017, celle-ci a été partiellement compensée par le niveau toujours élevé des indemnités de remboursement anticipé sur le 1er semestre, ainsi que par la progression des commissions portant sur les moyens de paiement.

Ainsi, le groupe BPCE met en avant le développement de ses activités de paiements, en soulignant la hausse des revenus de l'activité de prépayés et l'augmentation du volume de transactions de compensation de cartes, ainsi que les acquisitions réalisées par Natixis Payment Solutions dans ce domaine avec les fintechs Payplug et Dalenys.

Le groupe Crédit Agricole communique lui sur les nombreuses innovations réalisées en 2017 pour répondre aux besoins de ses clients, avec notamment une nouvelle offre d'accès aux comptes avec EKO par les Caisses régionales, une offre d'affacturation 100% digitale par CA Leasing & Factoring (Cash in Time), un outil d'aide à la souscription d'assurance dommages pour les agriculteurs par CA Assurances (GEOPLAN) et un programme d'avantages liés à la carte bancaire par LCL (Avantages+).

De même, le groupe BNP Paribas a continué en 2017 à adapter son offre aux différents usages bancaire avec notamment l'acquisition du Compte-Nickel, le lancement de nouveaux services digitaux comme Welcome (entrée en relation pour les entreprises) et Finsy (affacturation), et l'accélération des usages mobiles avec l'amélioration continue de nouvelles applications. Le groupe a également lancé des produits innovants pour anticiper les nouveaux besoins de ses clients avec LyfPay (solution universelle de paiement mobile) et Kintessia (place de marché proposée par Leasing Solutions). Par ailleurs, dans le cadre de la transformation de son modèle opérationnel, le groupe BNP Paribas annonce la simplification de l'organisation de son réseau, avec un passage progressif de quatre à trois niveaux de pilotage des agences en 2018 dans le but de réduire les coûts et d'optimiser les circuits de décision et la satisfaction des clients.

De même, le groupe Société Générale présente son nouveau projet de réorganisation de ses réseaux de banque de détail en France, conduisant à 900 suppressions de postes supplémentaires qui viennent s'ajouter aux 2 550 déjà annoncées début 2016, portant ainsi leur nombre total à environ 3 450 à l'horizon 2020. Cette réorganisation, ainsi que l'accélération de la mise à niveau de certains dispositifs de conformité, a amené le groupe à enregistrer une charge exceptionnelle de 390 millions d'euro.

Le groupe communique également sur le déploiement de son nouveau modèle « Espaces Pro » permettant d'offrir plus de proximité et d'expertise à ses clients professionnels, avec l'ouverture en 2017 de trois nouveaux « Espaces Pro XL » sur l'année, et annonce sa volonté d'en ouvrir six en 2018. Très actif sur le segment des entreprises, le groupe met en avant ses nouvelles entrées en relations, notamment sur le segment des entreprises grâce aux différentes initiatives de SG Entrepreneurs.

En 2017, l'activité commerciale se traduit également par une progression des encours de crédit (+4,9%) avec une croissance soutenue des crédits aux particuliers et aux entreprises, et une bonne dynamique des dépôts qui augmentent de +7,8%, tirés essentiellement par la forte croissance des dépôts à vue.

A l'international, le groupe BNP Paribas met activement en œuvre le plan 2020 avec à la fois le développement de nouveaux partenariats porteurs de croissance avec Hyundai et Masmovil en Espagne, XXXLutz en Autriche, et l'acquisition de Sevenday Finans AB en Suède, ainsi que des 50% non encore détenus dans Cargeas en Italie (Assurance) et Strutt & Parker au Royaume-Uni (Real Estate). Ces acquisitions ont pour objectif d'apporter au groupe plus de 700 millions d'euro de revenus supplémentaires à l'horizon 2020.

Dans le groupe Société Générale, l'activité des réseaux à l'international est toujours portée par un très bon développement commercial dans l'ensemble des métiers et des géographies, avec une dynamique particulièrement soutenue en Afrique et en Europe de l'Ouest.

Enfin, le groupe Crédit Agricole annonce la finalisation de l'acquisition par Cariparma de 95% du capital de trois caisses d'épargne italiennes en date du 21 décembre 2017 : CR di Cesena, CR Rimini et CR San Miniato. L'acquisition de ces caisses régionales, situées dans des régions limitrophes du réseau actuel d'agences du groupe en Italie, vise à augmenter d'environ 20% sa présence dans le pays, avec 220 nouvelles agences.

## Une stabilisation des revenus dans la banque de grande clientèle

Après un début d'année porteur, les premiers signes de ralentissement observés au cours de l'été se sont amplifiés, et le métier a évolué dans un contexte de marché marqué par une volatilité historiquement basse. Malgré cet environnement difficile, les activités de banque de grande clientèle restent résilientes et stabilisent leurs revenus annuels à 28,5 milliards d'euro (+0,9% sur un an), confirmant ainsi l'agilité de leur modèle et le succès des transformations menées.

A l'exception de Natixis qui enregistre une progression de son activité Taux, Changes et Matières Premières grâce à la dynamique des plateformes US et APAC, l'activité est en recul dans les 3 autres groupes en lien avec une faible volatilité, et des volumes de clientèle stables sur tous les segments.

Tirées par la reprise d'activité sur les dérivés d'actions et les produits dérivés, et un rebond observé au 4ème trimestre sur les produits de flux et les produits listés, notamment en Asie, les activités Actions enregistrent une performance satisfaisante sur l'année grâce à une activité commerciale dynamique en Europe et en Amérique du Nord.

Les revenus des métiers de financement traduisent des situations contrastées selon les établissements : en repli à la Société Générale, ils sont en progression dans les groupes BNP Paribas, Crédit Agricole et Natixis.

Ainsi, malgré un bon dynamisme commercial et un bon niveau de production notamment sur le pôle Ressources Naturelles, le groupe Société Générale continue de subir les conditions de marché difficiles qui pénalisent la franchise sur les dérivés de matières premières.

Le groupe BNP Paribas enregistre lui une activité soutenue portée par un bon niveau d'activité en Europe et dans la zone Amériques, mais surtout par une forte hausse en Asie-Pacifique.

La progression des financements structurés du groupe Crédit Agricole a été essentiellement portée par la croissance de l'activité en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. Afin d'illustrer la politique de risque de son modèle « Distribute to Originate », le groupe communique sur un taux de syndication primaire moyen de 39% en 2017, représentant une progression de 12 points de base par rapport à 2013, année de démarrage de cette politique.

Natixis, tout en évoquant la bonne dynamique de ses segments GEC et Real Estate Finance, affiche également une bonne performance de ses activités Aviation, Export & Infrastructure.

Enfin, dans un environnement de taux plus favorable, le métier Titres enregistre une activité soutenue dans l'ensemble des groupes. Alors que le groupe Société Générale met en avant la hausse des commissions en lien avec conquête commerciale, notamment sur l'activité de distribution de fonds, le groupe BNP Paribas annonce un partenariat stratégique majeur aux Etats-Unis avec Janus Henderson Investor. De son côté, le Crédit Agricole communique sur l'acquisition de la participation résiduelle de 15% de NATIXIS dans CACEIS. Cette opération donne ainsi au groupe Crédit Agricole le plein contrôle d'un métier en forte croissance, qui contribue à l'amélioration de sa rentabilité.

### Une progression des revenus dans les métiers de l'épargne

A 12,5 milliards d'euro, les revenus des métiers de l'épargne confirment la tendance observée depuis quelques trimestres et s'inscrivent en progression de 9,7% (+ 1,1 milliards d'euro par rapport à 2016) malgré un environnement de taux bas qui affecte les activités de banque privée.

Bien que les actifs sous gestion aient progressé dans l'ensemble des établissements, les stratégies adoptées pour développer cette ligne de métier diffèrent d'un groupe à l'autre.

Ainsi, tout en poursuivant le développement du digital et des nouvelles expériences clients avec notamment l'acquisition de Gambit (fournisseur de solutions digitales expertes de conseil en investissement) à destination des banques de détail et des banques privées en Europe, la ligne de métier du groupe BNP Paribas adopte la marque unique BNP Paribas Asset Management.

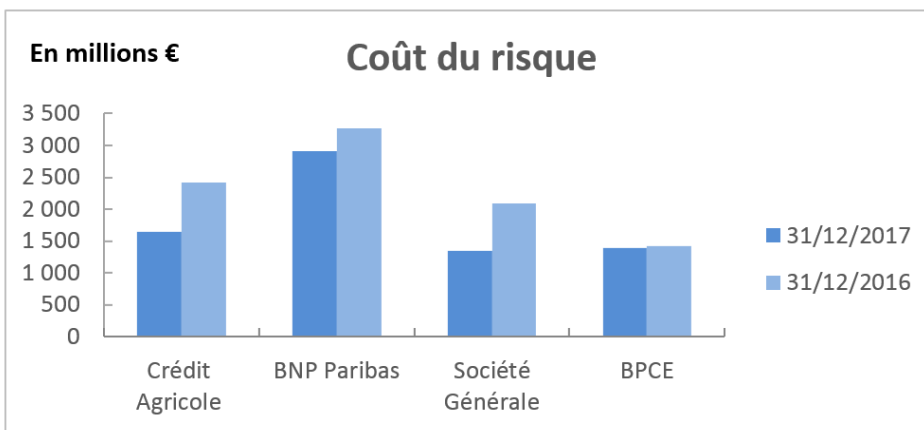
De leur côté, les groupes Crédit Agricole et Natixis investissent dans des opérations de croissance externe.

Ainsi, Crédit Agricole Indosuez Wealth Management a annoncé la signature le 31 octobre d'un accord lui permettant d'acquérir 67,67% de la société Banca Leonardo, une société de gestion de fortune ayant des encours de 5 milliards d'euro.

Natixis fait état de sa prise de participation majoritaire (51,9%) de Natixis Global Asset Management dans Investors Mutual Limited (IML) le 3 octobre, permettant au métier de réaliser sa première acquisition majeure en Australie avec l'objectif de se déployer sur les marchés des particuliers et de l'épargne retraite australiens, étape importante pour étoffer la présence du groupe dans la région Asie-Pacifique.

### Un coût du risque en amélioration significative

Au 31 décembre 2017, l'analyse des évolutions du coût du risque traduit une baisse généralisée plus ou moins marquée selon les établissements : BPCE (-3%), BNP Paribas (-11%), Crédit Agricole (-31%) et Société Générale (-35%).



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2017

La baisse observée dans le groupe BPCE est essentiellement imputable à un effet de base chez Natixis, lié à l'enregistrement en 2016 de provisions complémentaires sur le secteur pétrole et gaz.

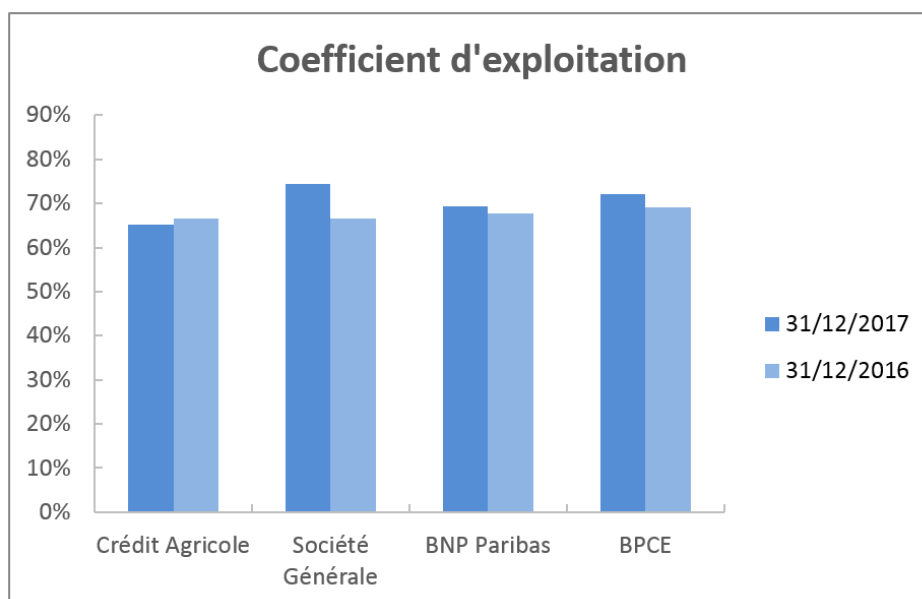
Dans la continuité des trimestres précédents, le coût du risque du groupe BNP Paribas est en recul grâce à la bonne maîtrise du risque à l'origine, à l'environnement de taux bas, et à la poursuite de l'amélioration de la situation en Italie à la suite notamment du repositionnement sur les meilleures clientèles d'entreprises.

Le groupe Crédit Agricole attribue le recul de son coût du risque à des reprises de provisions collectives jugées excédentaires dans la banque de grande clientèle.

Enfin, le maintien d'une politique de gestion des risques rigoureuse dans le groupe Société Générale se traduit par une amélioration significative de son coût du risque, et ceci malgré une dotation complémentaire de 800 millions d'euro sur l'année au titre du litige (LIA et IBOR). Celle-ci atteint un montant total de 2,32 milliards d'euro à fin 2017.

### Une rentabilité moyenne dégradée

Malgré la mise en œuvre des plans d'efficacité opérationnelle, le coefficient d'exploitation moyen se dégrade de 2,8% par rapport au 31 décembre 2016, conséquence directe de la progression des charges d'exploitation en lien avec les investissements dans de nouvelles activités.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2017

A l'exception du groupe Crédit Agricole qui bénéficie d'un effet de base favorable permettant d'améliorer sa rentabilité opérationnelle de 1,3% (comptabilisation en 2016 d'une provision pour optimisation du réseau de LCL), celle-ci se dégrade dans les 3 autres groupes : Société Générale (7,9%), BPCE (3,1%) et BNP Paribas (1,7%).

Bien que les synergies de coûts atteignent 965 millions d'euro au 31 décembre 2017, dépassant ainsi l'objectif de 900 millions d'euro sur la durée de son plan stratégique 2014-2017 « Grandir Autrement », les frais de gestion du groupe BPCE sont impactés par les actions de développement des activités de la banque de grande clientèle et des métiers de l'épargne.

Le groupe BNP Paribas attribue la hausse de ses frais de gestion à la fois à l'impact exceptionnel des coûts de restructuration des acquisitions (LaSer, Bank BGZ, DAB Bank et GE LLD) et aux coûts de transformation de ses métiers.

Dans le groupe Société Générale, l'année a été marquée par des éléments exceptionnels ayant contribué à une progression des charges d'exploitation. Outre les frais engagés relatifs à l'accélération de l'adaptation des réseaux de banque de détail en France, le groupe a comptabilisé une charge de 145 millions d'euro suite à une proposition de rectification dans le cadre d'un contrôle fiscal.

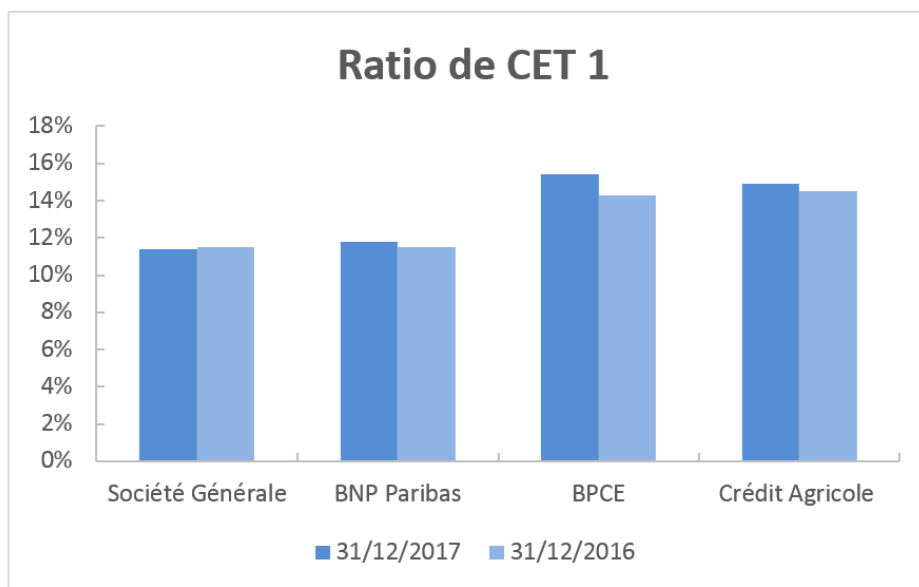
Par ailleurs, le groupe communique sur sa décision de ne pas provisionner les impôts différés actifs correspondants à la perte occasionnée par les agissements de Jérôme Kerviel dans les termes suivants : « L'administration a récemment confirmé qu'elle envisageait de remettre en cause la déductibilité de la perte occasionnée par les agissements de Jérôme Kerviel à hauteur de 4,9 milliards d'euros. Cette proposition de rectification est sans effet immédiat et devra éventuellement être confirmée par une notification de redressement adressée par l'administration fiscale lorsque Société Générale sera en situation d'imputer les déficits reportables issus de la perte sur son résultat imposable. Une telle situation ne se produira pas avant plusieurs années selon les prévisions de la banque. Dans l'hypothèse où l'administration déciderait, le moment venu, de confirmer sa position actuelle, le Groupe Société Générale ne manquerait pas de faire valoir ses droits »

### **Un renforcement continu des fonds propres**

En 2017, tous les groupes disposent d'une structure de bilan solide, avec une solvabilité et une capacité d'absorption de pertes éventuelles élevées.

Au-delà des ratios de CET1 de nouveau renforcés (ratio moyen à 13,48% au 31 décembre 2017, en progression de 0,4% sur un an), tous les groupes communiquent sur l'impact global de la première application de la norme IFRS 9 sur le ratio de CET 1 au 1er janvier 2018. Le caractère non matériel de cet impact (BNP Paribas : -10pb, Société Générale : - 15 pb, BPCE : - 20 pb et Crédit Agricole : -30 pb) situent les groupes français parmi les meilleures banques européennes comparables.





Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2017

Compte tenu des résultats de l'année et du niveau des ratios réglementaires, les taux de distribution de dividendes annoncés s'élèvent à 50% pour les groupes BNP Paribas et Société Générale, 56% pour le Crédit Agricole SA et 74% chez Natixis.

Le Crédit Agricole souligne son taux de distribution de 56% supérieur de façon exceptionnelle au taux de distribution cible de 50% fixé dans le cadre du Plan à Moyen Terme.

Confirmant leurs ambitions en matière de solidité de bilan, tous les groupes préparent la mise en place dans de bonnes conditions du mécanisme de TLAC (Total Loss Absorbing Capacity). Ainsi, les groupes Crédit Agricole, BPCE et Société Générale ont communiqué sur leur estimation du ratio TLAC sur la base des données au 31 décembre 2017, déjà supérieur au minimum requis en 2019.

Ainsi, en présentant un ratio TLAC estimé à 21,4% des RWA et 6,6% de l'exposition levier, le groupe Société Générale souligne qu'il présente déjà un niveau de ratio supérieur aux exigences du FSB pour 2019.

Par ailleurs, avec un ratio TLAC estimé à 20,8%, le groupe BPCE annonce sa volonté d'atteindre 21,5% à fin 2019 et d'émettre de la dette senior non-préférée pour un montant compris entre 4 et 5 milliards d'euros par an, et ne prévoit pas d'avoir recours à la dette senior préférée.

De même, le groupe Crédit Agricole présente un ratio TLAC à 20,6% au 31 décembre 2017, hors dette senior préférée éligible, et confirme son objectif de 22% en 2019, hors dettes senior préférées éligibles. Dans ce cadre, le groupe prévoit d'ajuster son programme d'émission de dettes TLAC d'environ 2 à 3 milliards d'euro en cumulé en 2018 et 2019.

Enfin, tous les établissements présentent également leur ratio de levier Bâle 3 traduisant un niveau supérieur au minimum réglementaire de 3% :

Ratio de levier (%)	31.12.2017	31.12.2016
Société Générale	4,3%	4,2%
BNP Paribas	4,6%	4,4%
BPCE	5,1%	5,0%
Crédit Agricole	5,6%	5,7%

Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2017

### Une gestion solide de la liquidité

Dans la continuité des trimestres précédents, tous les groupes communiquent sur leurs réserves de liquidité. Avec un total de 921 milliards d'euro de réserves de liquidité, le



besoin de refinancement court terme est totalement couvert.

Le groupe BNP Paribas souligne disposer de plus d'un an de marge de manœuvre par rapport aux ressources de marché, le groupe BPCE met lui en avant le taux de couverture de ses réserves de liquidité qui représente 174% du total de ses encours de refinancement court terme.

Enfin, tous les groupes communiquent sur des niveaux de ratios LCR (Liquidity Coverage Ratio) qui dépassent le minimum réglementaire en vigueur (80% en 2017) :

- Société Générale : 124%
- BNP Paribas : 121%
- Crédit Agricole : 133%
- BPCE : > 110%

### Des objectifs confirmés

En 2017, la bonne performance des métiers illustre un démarrage prometteur des nouveaux plans stratégiques à moyen-terme. Avec des métiers qui renforcent leurs positions et une accélération de leur transformation digitale tous les groupes entrent avec confiance dans une année 2018 qui devrait leur permettre de franchir une nouvelle étape dans l'exécution de leur plan stratégique.

Si le groupe Crédit Agricole met en avant les synergies de revenus générées par son plan « Ambition 2020 » (8,2 milliards d'euro et le déploiement des innovations qui améliorent l'expérience digitale de ses clients et sa gamme de produits et services, le groupe BNP Paribas confirme ses objectifs 2020 avec une croissance des revenus d'au moins 2,5% par an et des économies récurrentes de 2,7 milliards d'euro à partir de 2020. Le groupe communique également sur sa politique volontariste de responsabilité sociale et environnementale visant à avoir un impact positif sur la société avec la création en 2017 d'une « Direction de l'Engagement d'Entreprise ».

De leurs côtés, les groupes Société Générale et BPCE/Natixis mettent activement en œuvre leurs plans de transformations publiés en fin d'année. Avec ces nouveaux plans, les groupes soulignent leur ambition de pérenniser leur développement et leur création de valeur en approfondissant leurs expertises et en faisant du digital un levier de développement afin de délivrer une croissance supérieure, rentable et durable au profit de leurs clients et de leurs actionnaires.

### Méthodologie de l'analyse

KPMG a réalisé une analyse comparative des communiqués de presse et des slides investisseurs des principaux groupes bancaires français publiés au 31 décembre 2017 : BNP Paribas, Société Générale, BPCE et Crédit Agricole.

Ces communiqués ont été publiés par les groupes bancaires aux dates suivantes :

- 6 février 2018 : BNP Paribas
- 8 février 2018 : Société Générale
- 13 février 2018 : BPCE / Natixis
- 14 février 2018 : Crédit Agricole

Contact :

[Fabrice Odent](#)

Associé

Responsable du Département Services financiers

[kpmg.fr/mediasocial](https://kpmg.fr/mediasocial)



[Enoncé en matière de confidentialité](#) | [Mentions légales](#)

Informatique et liberté : vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978).

Si vous ne souhaitez plus recevoir de communication sur ce sujet, merci de bien vouloir [cliquer ici](#).

Pour ne plus recevoir **aucune** communication de KPMG, merci de bien vouloir cliquer ici.

© 2018 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est une société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance au capital social de 5 497 100 euro. 775 726 417 RCS Nanterre. Siège social : Tour Egho - 2 avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense Cedex. KPMG S.A. est membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative (« KPMG International »), une entité de droit suisse. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.